Moyens

- > Le département théâtre est intégré au CRR d'Annecy. Il bénéficie donc de l'infrastructure technique et administrative de l'établissement (services d'accueil, de scolarité, d'action culturelle et de communication et de la médiathèque).
- > Il dispose également d'une salle dédiée, de studios de répétitions et d'un auditorium avec un personnel de régie qualifié. Le département Théâtre peut également avoir accès aux studios d'enregistrement du CRR.,
- > Le partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Art permet aussi l'accès à un atelier de construction (décor, costumes, accessoires) ainsi que celui à la Médiathèque spécialisée notamment dans l'Art Contemporain.

Conditions d'inscription

■ Modalités d'accès :

Le candidat doit s'inscrire au CRR d'Annecy - Pays de Savoie) aux dates d'inscriptions de l'établissement. (voir site internet)

■ Conditions de formation préalable :

- > Justifier d'avoir déjà suivi une formation théâtrale initiale d'un an minimum en Conservatoire, en CPI/Classe Préparatoire Intégrée, en atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale ou école privée.
- > À défaut, justifier avoir suivi au moins deux années d'une option lourde ou légère d'un lycée, ou d'un atelier de pratique à l'université.
- > À défaut, justifier 99 heures de pratiques cumulées à l'occasion de stages de formation théâtrale dispensés dans une école, un cours ou une compagnie hors stages de théâtre pour enfants (-de 15 ans)

NB : Les ateliers-théâtre pour enfants (- de 15 ans), les ateliers proposés par les collèges ou les écoles élémentaires, ne peuvent pas être pris en compte.

■ Dossier de candidature

Tous les candidats doivent constituer un dossier comportant :

- > La fiche d'inscription administrative (photo obligatoire)
- > Un curriculum vitae faisant apparaître le parcours de formation et / ou les expériences théâtrales du candidat et éventuellement, ses études dans d'autres disciplines artistiques
- > Une lettre de motivation

S'il y a lieu, une attestation d'inscription en cycle 2 ou cycle 3 d'art dramatique dans un établissement d'enseignement spécialisé

Concours d'Entrée

1er Tour :

- > Scène dialoguée de 3 min appartenant au répertoire classique*
- > Scène dialoguée de 3 min appartenant au répertoire contemporain*
- > Parcours libre de 3 min (toutes formes de prestation scénique en dehors du répertoire dramatique : poème, littérature, propre écriture, chanson, pièce instrumentale, performance, chorégraphie...)
 *Liste d'auteur-e-s non exhaustive sur le site

2^{ème} Tour :

- > 1 journée de travail collectif dirigé par l'équipe pédagogique
- > 1 Entretien individuel avec le jury de 15 min, pendant lequel le-la candidat-e présente son parcours, son projet, et détaille ses motivations pour intégrer ce cursus.

En cas d'admission:

- >Tous les cours sont obligatoires et requièrent assiduité et régularité, sauf dérogation exceptionnelle.
- > Le passage en 2ème année se décide par l'équipe pédagogique
- > L'équipe pédagogique peut proposer au directeur de mettre fin prématurément à la scolarité en cas de manquement aux règles de fonctionnement ou de travail insuffisant.
- > Les étudiants s'engagent à ne participer à aucun spectacle amateur ou professionnel sans en avoir avertie le responsable du département Théâtre.



Contact

Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

Annecy - Pays de Savoie 10, rue Jean-Jacques Rousseau - 74000 Annecy Tél. 04 50 33 87 18 / Email. crr@annecy.fr www.crr.annecy.fr

esaga







Conservatoire à Rayonnement Régional Annecy - Pays de Savoie



THÉÂTRE LP2A - Classe Prépa



LP2A - La Prépa de l'Arc Alpin

CPES (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur) CEPIT (Cycle d'Enseignement Professionnel initial Théâtre)

Ce cursus est destiné aux post-bacs ayant déjà pratiqué les bases de l'art du théâtre et qui envisagent une orientation professionnelle et l'accès à une Ecole Nationale Supérieure de théâtre.

Ce parcours prépa CPES-CEPIT est proposé en collaboration avec la Prépa de l'Ecole Supérieure d'Art d'Annecy (ESAAA) et offre la possibilité d'obtenir un Diplôme d'Études Théâtrales (DET) reconnu par le Ministère de la Culture et de la Communication.

L'obtention de ce DET (Diplôme d'études théâtrales), en fin de 2^{ème} année se fait sur la base du contrôle continu et d'un examen sur épreuves, projet collectif dirigé, réalisation d'un projet personnel, d'un écrit et d'un entretien avec jury.

■ Objectifs Pédagogiques :

- > Former des acteurs créateurs, ayant la capacité de s'engager dans diverses aventures artistiques.
- > Préparer à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.
- > Préparer à une éventuelle orientation professionnelle.

■ Organisation de l'enseignement artistique :

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-artistes diplômés d'Etat, professionnels du spectacle vivant, en Théâtre, Chant et Danse, d'enseignants-artistes de l'Ecole d'Art, et d'artistes intervenants extérieurs.

Coordination du département : Muriel Vernet

<u>Les artistes-enseignants</u>: Ingrid Boymond (Interprétation, Ecriture), Hélène Gratet (Interprétation, Dramaturgie), Elise Hurtelle (Danse), Mathilde Nicolaus (Chant), Eléonore Pano-Zavaroni (Histoire de l'Art), Jean-Patrice Rozand (Scénographie-performance), Muriel Vernet (Interprétation, Scénographie-performance)

Depuis l'ouverture de ce cursus en 2017-2018 des rencontres et masterclasses ont été organisées avec des artistes et des intervenants extérieurs.

Ce cycle qui se déroule sur deux ou trois années comprend un nombre important d'heures de formation, auquel viendra s'ajouter un temps de travail personnel conséquent (recherche, répétitions); il requiert motivation, engagement, disponibilité et régularité.

■ Ce cursus est construit autour :

- > La pratique du plateau et du jeu rapport au corps, à la langue : travail sur le répertoire théâtral, en veillant à explorer toutes les écritures, des plus anciennes aux plus contemporaines, en les interrogeant et en cherchant à les mettre en perspective. Travail sur des textes non théâtraux (littérature, scénario, poésie contemporaine)
- > Présentations publiques des travaux : projets collectifs dirigés et formes personnelles
- > La Théorie : Dramaturgie, Histoire du Théâtre, Histoire de l'art, Politiques Culturelles
- > La transdisciplinarité : Croisement des formes musique/Voix, chant, univers sonore, danse, cinéma, vidéo, peinture, images, installations, performances ...
- > La scénographie-performance : l'espace comme facteur déterminant de l'écriture-plateau, du jeu d'acteur et de la mise en scène.
- > Le parcours du spectateur et Rencontres avec les artistes d'aujourd'hui : partenariats avec les salles de spectacles d'Annecy, Saison du CRR, Festival sons d'automne, expositions, musées...
- > La spécificité du territoire :
- Tronc commun avec l'Ecole Supérieure d'Art ESAAA et Workshops mutualisés
- Projet cinéma en commun avec l'Ecole des Gobelins
- Modules en commun avec les départements de Musiques Actuelles, Musiques à l'image, Métiers du son, Design sonore du CRR d'Annecy.
- Module doublage avec Le Festival International du Cinéma d'Animation
- > Les travaux de recherche de chaque étudiant qui conduiront la deuxième ou troisième année à la réalisation d'une petite forme de leur projet personnel.





Contenus et volumes horaires : 1 800 heures / 2 ans

Semaine type:

- > Théâtre : 12h (interprétation*, répertoire classique contemporain, Prépa Concours Ecoles supérieures)
- > Atelier d'Ecriture et Comité de lecture Théâtre Contemporain : 2h
- > Histoire du Théâtre Dramaturgie : 30h sur l'année
- > Atelier scénographie/Performance : 30h sur l'année (Avec l'ESAAA)
- > Danse : 1h30
- > Chant: 2h
- > Cours Histoire de l'Art : 3h (Avec l'ESAAA)
- > Atelier Feldenkrais: 1h
- 3 Workshops & l'ESAAA : Sessions de 2 à 3 jours (60h sur l'année) Son-vidéo / Espaces publiques-Scénographie urbaine / Dessins-Poésie
- 4 stages de 30h (120h à l'année)
- 3 avec des artistes intervenants extérieurs, 1 avec l'équipe pédagogique
- Un module (18h) sur le doublage & Le Festival International du Cinéma d'Animation
- Un module (6h) sur les Politiques culturelles
- Un module « court-métrage » avec L'Ecole des Gobelins sur 1 semaine

Partenariats

- > L'École Supérieure d'Art d'Annecy (Prépa) : Cours en commun d'histoire de l'art, scénographie/performance, 3 workshops de 2 à 3 jours, et sorties en communs. (Spectacles, Exposions, Biennale d'art) .Accès à l'atelier de construction, et médiathèque spécialisée en Art Contemporain.
- > L'Ecole des Gobelins (réalisations de courts-métrages)
- > Bonlieu Scène nationale Annecy : parcours du spectateur dans le cadre de la programmation (tarifs préférentiels pour les spectacles), rencontre d'artistes et master classes.
- > L'Auditorium Seynod, Le théâtre des Collines : parcours du spectateur dans le cadre de la programmation (tarifs préférentiels pour les spectacles), rencontre d'artistes et master classes.

THÉÂTRE CEPI / CPES

CONCOURS EXTERNE

Année scolaire 2020/2021

Inscription 2020/2021
Du 18 mai au 23 août 2020
Inscription en ligne sur crr.annecy.fr

Le concours d'entrée (en 2 tours) aura lieu : du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 Salle Paul Thisse, Annecy

■ L'admissibilité (épreuves d'interprétation) lundi 7 septembre à partir de 14h30 / Salle Paul Thisse

Les candidats devront présenter :

- > Une scène dialoguée avant 1970 (3 min)
 Becket / Brecht / Büchner / Claudel / Corneille /
 Fassbinder / Feydeau /Garnier /Genet / Von Horvath
 /Hugo / Ibsen / Maeterlinck / Marivaux / Moliere /
 Musset / Racine / Senèque / Shakespeare / Sophocle /
 Tchecov/Williams, Wedekind...- Liste non exhaustive -
- > Une scène dialoguée après 1970 (3 min)
 Koltes, Copi, Pasolini, Hanokh Levin, Krœtz, Olivier Py,
 Philippe Minyana, Botho Strauss, Marguerite Duras,
 Deha Loher, Martin Crimp, Lars Nören, Sarah Kane,
 Daniel Keene, Howard Barker, Joël Pommerat, Peter
 Handke, Jean Luc Lagarce, Didier-Georges Gabily,
 Angelica Liddlle, Pascal Rambert, Falk Richter, Marius
 von Mayenburg, Denis Kelly, Magali Mougel, Lancelot
 Hamelin, Claudine Galéa, Zinnie Harris, Anja Hilling,
 Koffi Kwahulé, Wajdi Mouawad, Dieudonné Niangouna,
 Ivan Viripaev...
- > Un parcours libre de 3 mn (Monologue, poème, chanson, pièce instrumentale, chorégraphie, performance...)

■ L'admission

Mardi 8 septembre / Salle Paul Thisse

> Un entretien individuel : de 9h à 13h

> Séance de travail collective avec des membres de l'équipe pédagogique : de 14h à 20h30

Mercredi 9 septembre / Salle Paul Thisse

> Délibération du jury Admissions données en fin de matinée

> Réunion du département Théâtre : à 18h Pour les admis-ses (Fonctionnement, rencontre avec l'équipe pédagogique, projets, planning de l'année)



Renseignements

Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

Annecy - Pays de Savoie

10, rue Jean-Jacques Rousseau 74000 Annecy Tél. 04 50 33 87 18

Email. crr@annecy.fr

Plus d'infos sur www.crr.annecy.fr







